

## Livre des délibérations du conseil d'établissement école au Cœur-des-Monts

**Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil d'établissement de l'école au  
Cœur-des-Monts, tenue virtuellement le mercredi 30 mars 2021 à 19 h.**

**Sont présentes:**

Lépine, Cathy, représentante des parents;  
Gagnon, Geneviève, représentante des parents;  
Malenfant, Sonia, représentante des parents;  
Boulay, Mélanie, représentante des parents;  
Cournoyer, Marianne, représentante des parents;  
Bernard, Marie-Ève, représentante des parents;  
Delisle, Marjorie, représentante des enseignants;  
Corbeil, Marie-Claude, représentante des enseignants;  
Gilbert, Mélissa, représentante des enseignants;  
Bouliane, Marie-Ève, représentante du personnel de soutien;  
La Rougery, Kathleen, représentante des enseignants;  
Moore, Josianne, technicienne au service de garde.

**Sont absentes :**

Postras, Andrée-Anne, directrice adjointe;  
Charbonneau, Nicole, membre de la communauté.

**Est aussi présente, madame:**

Bouchard, Marie France, directrice.

# Livre des délibérations du conseil d'établissement école au Cœur-des-Monts

Présidente

Secrétaire

## **1.0 Constatation du quorum et ouverture de la séance**

Madame Mélanie Boulay constate le quorum et procède à l'ouverture de l'assemblée à 19 h 05.

## **2.0 Lecture et adoption de l'ordre du jour**

Madame Mélanie Boulay présente l'ordre du jour.

Madame Marie-Ève Bernard approuve et il est unanimement résolu d'adopter l'ordre du jour.

CÉ-30-03-737

## **3.0 Lecture et adoption du procès-verbal du 1<sup>er</sup> décembre 2020 et du 10 février 2021**

Madame Marie France Bouchard présente le procès-verbal du 1<sup>er</sup> décembre 2020 et du 10 février 2021.

Madame Boulay demande la modification du titre du procès-verbal du 10 février 2021, pour séance extraordinaire.

Madame Boulay demande une modification au 2<sup>e</sup> paragraphe du procès-verbal du 10 février 2021.

Madame Bouchard annonce l'arrêt de travail de Madame Andrée-Anne Poitras, directrice adjointe, pour invalidité, elle mentionne qu'elle est en démarche pour la remplacer et qu'elle informera les parents lorsqu'il y aura une décision de prise.

Madame Mélissa Gilbert approuve et il est unanimement résolu d'adopter les procès-verbaux du 1<sup>er</sup> décembre 2020 et du 10 février 2021.

CÉ-30-03-738

## **4.0 Suivis au procès-verbal**

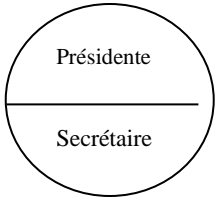
Madame Marie France Bouchard fait un survol des points qui étaient aux procès-verbaux.

## **5.0 Parole au public**

Aucun public.

## **6.0 Représentant du comité de parents**

Madame Marie-Ève Bernard résume la rencontre du mois de mars dernier. Elle mentionne qu'il n'y avait rien de particulier à transmettre au conseil d'établissement.



## **Livre des délibérations du conseil d'établissement école au Cœur-des-Monts**

Madame Mélanie Boulay mentionne que la fédération des comités de parents du Québec offre des formations gratuites ouvertes à tous les parents de l'école et qu'elle vérifiera s'il y en a à venir. Madame Bouchard propose de diffuser l'information via l'info Parents, s'il y a lieu.

### **7.0 Consultation, décision ou discussion :**

#### **7.1 Règles de régie du service de garde et journées pédagogiques**

Madame Marie France Bouchard informe que le CSSH désire uniformiser les documents des services de garde des écoles.

Concernant les frais, le CSSH est en attente du règlement qui viendra du gouvernement, il y aura des balises au niveau des frais de chacune des plages horaires. Donc, les frais de cette année ont été reconduits dans le document. D'ici juin les membres du conseil seront informés des bons montants.

Madame Josianne Moore présente le document uniformisé, les ajouts, les nouveautés et les retraits.

Madame Mélanie Boulay demande quelques modifications. Madame Bouchard note les changements demandés et ils seront appliqués.

Madame Moore explique que les factures seront acheminées aux parents par Internet et éventuellement elles seront disponibles via le portail Mozaïk, les parents pourront consulter leur facture aux deux semaines.

Concernant les journées pédagogiques, les réservations d'activités et de sorties ont été faites en fonction d'une année avec le Covid et en fonction d'une année sans Covid.

Madame Mélanie Boulay approuve et il est unanimement résolu d'adopter ces règles de régie du service de garde et des journées pédagogiques.

#### **7.2 Service offert par l'école – cafétéria : discussion**

Madame Bouchard résume les discussions antérieures. Elle demande au CÉ quelle est la direction qu'ils souhaitent qu'elle adopte dans ce dossier.

Madame Marie-Ève Bernard approuve l'idée de faire un sondage auprès des parents pour connaître leurs besoins. Madame Bouchard propose de faire le sondage avant une prochaine rencontre. Une décision pourra alors être rendue.

### **7.3 Orientations générales en matière d'enrichissement et d'adaptation des objectifs et contenus (apprentissages au préscolaire)**

Madame Bouchard rappelle que le CÉ doit approuver les orientations de l'école par rapport à l'enrichissement. Au niveau de la conscience phonologique il est prouvé que lorsque c'est mis en place dès le préscolaire cela facilite l'apprentissage de la lecture et il y a un impact sur la réussite à long terme.

Madame Bouchard souhaite avoir l'approbation du CÉ afin de poursuivre avec cette approche gagnante.

Madame Marie-Ève Bernard approuve et il est unanimement résolu de poursuivre dans cette direction.

CÉ-30-03-740

### **7.4 Suivi en lien avec l'agrandissement et la répartition des groupes**

Madame Bouchard relance la discussion à l'effet que les 6<sup>e</sup> année soient déplacés au pavillon Bon-Séjour à la suite de l'agrandissement. Mesdames Mélanie Boulay et Geneviève Gagnon partagent leurs impressions et les commentaires qu'elles ont reçus de leurs enfants.

Madame Bouchard raconte que les enseignants ont interrogé leurs élèves de 6<sup>e</sup> année. Les élèves se sont sentis interpellés.

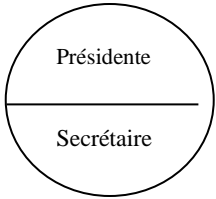
Mesdames Kathleen La Rougerie et Mélissa Gilbert partagent leurs expériences positives de collaboration entre les élèves du 3<sup>e</sup> cycle et ceux du préscolaire et du 1<sup>er</sup> cycle. Madame Marie-Claude Corbeil transmet les commentaires des élèves, recueillis par les enseignants Jean-François Sénécal et Marie-Josée Blouin.

À la suite de la discussion, les membres sont convaincus des bienfaits de cette idée. Il y aura toutefois une ouverture à faire des modifications si le tout se vit moins bien qu'anticipé.

## **8.0 Information**

### **8.1 Critères relatifs à l'implantation de nouvelles méthodes pédagogiques (projet d'aménagement de l'horaire de l'école, loisirs, etc.)**

Madame Bouchard explique que l'équipe-école est en recherche de solutions pour remettre sur pieds les rencontres collaboratives des enseignants du primaire. Celles-ci sont validées par la recherche et permettent une harmonisation des services et un meilleur soutien à



## **Livre des délibérations du conseil d'établissement école au Cœur-des-Monts**

l'élève. Une piste explorée est celle basée sur le modèle du préscolaire. Cela implique une modification de l'horaire de l'école, un ajout de 6 minutes d'enseignement par jour pour ensuite permettre 9 après-midi « facultatifs ». Dans la mesure où le CÉ donnerait son aval, le service de transport scolaire analyserait différents scénarios possibles.

Également, si le projet fonctionne, il y aurait embauche d'un technicien en loisir et de surveillants d'élèves pour organiser les périodes de libération des enseignants. Le tout serait arrimé avec le projet éducatif de l'école (offre de service d'activités sportives et culturelles).

### **9.0 *Activité de l'école ou de la municipalité***

Madame Bouchard informe que le Théâtre de l'Arrière Scène viendra présenter une pièce à l'école le 30 avril prochain aux élèves de 4<sup>e</sup> année et aux élèves de la classe de 4<sup>e</sup> et 5<sup>e</sup> année. Le coût est de 12,50\$ par élève.

CÉ-30-03-740

Madame Marie-Ève Bernard approuve et il est unanimement résolu d'adopter cette activité.

### **10.0 *Autres points***

Trois capsules sont visionnées sur la formation obligatoire à l'intention des membres des conseils d'établissement

### **11.0 *Dates de la prochaine rencontre : 20 avril 2021***

Madame Mélanie Boulay confirme que la prochaine rencontre aura lieu le 20 avril prochain à 19 h.

CÉ-21-02-741

### **12.0 *Levée de l'assemblée***

\_\_\_\_\_  
Présidente

\_\_\_\_\_  
Secrétaire

\_\_\_\_\_  
Directrice